



Alliance internationale
pour la protection
du patrimoine dans
les zones en conflit



**Protéger le
patrimoine pour
construire la paix**





**Protéger
le patrimoine
pour construire
la paix**

À propos d'ALIPH

L'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH) est l'unique fonds mondial exclusivement dédié à la protection et à la réhabilitation du patrimoine culturel dans les zones en conflit ou post-conflit. Elle a été créée en 2017, en réponse à la destruction massive du patrimoine ces dernières années, principalement en raison du terrorisme et des guerres au Moyen-Orient et au Sahel.

ALIPH est un partenariat public-privé réunissant neuf membres, dont sept Etats (l'Arabie saoudite, la Chine, les Emirats arabes unis, la France, le Koweït, le Luxembourg et le Maroc) et deux donateurs privés (Thomas S. Kaplan et la Fondation Gandur pour l'art). Basée à Genève, cette fondation privée a le statut d'organisation internationale, grâce à l'accord de siège signé avec la Suisse, pays hôte. ALIPH est également soutenue par la Principauté de Monaco et la Andrew W. Mellon Foundation.

ALIPH finance des mesures de prévention en amont d'un éventuel conflit, afin d'atténuer les risques de destruction ; des mesures d'urgence pendant un conflit, afin d'assurer la protection d'un patrimoine donné ; ou encore, après la guerre, des initiatives visant à réhabiliter un patrimoine détruit, afin que les populations locales puissent à nouveau en jouir. ALIPH protège ainsi des monuments et des sites, des musées et leurs collections, des archives et des manuscrits, et le patrimoine immatériel. Elle contribue également à la lutte contre le pillage et le trafic illicite de biens culturels.



« C'est assez rare pour une jeune organisation, de surcroît instrument multilatéral, d'assumer ainsi sans complexe un mode d'intervention combatif. Et il est encore plus rare qu'un tel état d'esprit anime chacun des membres qui la composent. »

Thomas S. Kaplan,
Président du Conseil de fondation

« Un mois [après l'explosion du 4 août 2020 à Beyrouth], les premiers travaux étaient en cours, prouvant l'agilité de la méthode d'intervention d'ALIPH : financer des projets en s'appuyant sur une expertise locale et internationale. »

Jean-Luc Martinez,
Président du Comité scientifique



Depuis sa création, ALIPH a engagé 45 MUSD au soutien de 110 projets dans 22 pays, sur 4 continents. Elle a pour priorité de soutenir des initiatives concrètes et de terrain, au bénéfice des populations locales. Pour ce faire, ALIPH travaille étroitement avec les autorités, les communautés et les opérateurs locaux.



L'esprit qui guide ALIPH se résume en trois mots : « Action, Action, Action ! ». L'organisation est ainsi gérée en mode startup, sans que ni la qualité ni la rigueur de son action ne soient compromises. Tous les projets sont en effet soigneusement examinés, dans le cadre d'appels annuels ou tout au long de l'année s'agissant des mesures d'urgence, par le Secrétariat, le Comité scientifique et un réseau de 200 experts internationaux, avant d'être approuvés par le Conseil de fondation.

ALIPH DANS LE MONDE

ALIPH soutient aujourd'hui 110 projets dans 22 pays, pour un engagement total de 45 MUSD.



Bosnie-Herzégovine



Liban



Libye



Mauritanie



Mali



Pérou



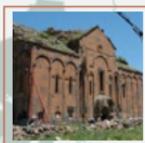
Chili



Côte d'Ivoire



Niger



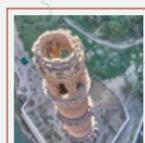
Turquie



A propos du patrimoine syrien et nord-est de la Syrie



Géorgie

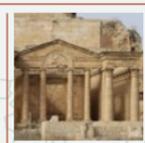


Afghanistan

Palestine



Irak



Yémen



Erythrée



Ethiopie



République Démocratique du Congo (RDC)



Soudan



Somalie



Cambodge



Son mode de fonctionnement

Réactivité

Efficacité

Intégrité



Processus de sélection des projets

1

Appel à projets

Demandes de subventions

2

Secrétariat

Eligibilité et suivi

3

Panels internationaux d'évaluation

Evaluation technique et scientifique

4

Comité scientifique

Recommandations

5

Conseil de fondation

Sélection finale





Pourquoi est-il important de protéger le patrimoine des zones en conflit ?

Pour soutenir le développement économique et social de régions en grande difficulté

Pour promouvoir le dialogue interculturel et inter-religieux et la résilience des populations et communautés

Pour contribuer au développement durable et à la lutte contre le changement climatique



« Le musée [de Raqqa] porte aujourd'hui la promesse de l'avenir. Voyez notre réponse aux soldats de Daech ! Nous sommes là, nous n'avons rien oublié... Dès que les vitrines et les antiquités seront réinstallées, nous ferons une grande fête et les enfants de Raqqa viendront admirer les preuves de leur histoire et de leur passé. »

Leila Mustapha,
co-maire, Raqqa, nord-est de la Syrie

« Un sentiment de tristesse et une sensation de choc m'ont envahi quand j'ai vu le mausolée, que nous avons protégé depuis sa construction en 1844, partir en fumée entre les mains de Daech. ... La restauration des temples et des mausolées sacrés joue un rôle primordial pour encourager les Yézidis déplacés à rentrer chez eux après avoir été chassés par Daech. »

Kamal Bedley Juli,
responsable du sanctuaire yézidi Mam Rashan, Irak



Soutenir le développement économique et social de régions en grande difficulté

Derrière le patrimoine des pays en guerre, il y a des femmes et des hommes, des familles entières, qui en vivent, tant spirituellement qu'économiquement. La protection et la réhabilitation du patrimoine culturel contribuent ainsi au développement économique et social de zones en grande difficulté, à travers notamment la création d'emplois, la formation sur le terrain ou l'apprentissage. Chaque chantier de restauration est également l'occasion de stimuler la fourniture de matériel et de services locaux. Enfin, protéger le patrimoine, c'est se donner les moyens de relancer ou développer un tourisme culturel durable.



Agadez, Niger

La ville d'Agadez, au Niger, a été construite au 15^e siècle, le long des routes caravanières, et présente une riche diversité de styles architecturaux. Les maisons d'architecture de terre construites autour de la Grande Mosquée sont toutes décorées différemment, avec des formes et des motifs complexes. Le minaret de la mosquée est l'une des plus hautes structures en briques de terre crue du monde. En raison de la combinaison du changement climatique, qui a provoqué des inondations soudaines, et de troubles civils, qui ont abouti à des bombardements en 2013, il était urgent de préserver ce site de manière la plus exhaustive possible. Le projet de documentation et de restauration de la Grande Mosquée et de 20 maisons environnantes, soutenu par ALIPH, emploie 120 professionnels locaux et forme 45 jeunes aux pratiques de restauration. Une fois terminées, ces maisons traditionnelles seront dédiées à des activités culturelles et pourront devenir des sites touristiques.





Promouvoir le dialogue interculturel et inter-religieux et la résilience des populations et communautés

Protéger le patrimoine, c'est préserver des traditions et des héritages culturels ou religieux dans leur diversité, des identités plurielles, l'âme des peuples et de chacun. Protéger le passé, le faire mieux connaître, c'est participer à la compréhension mutuelle et au dialogue entre populations et communautés parfois déchirées. On ne peut construire un avenir de paix, sans une reconnaissance du passé, dans sa complexité. ALIPH veille ainsi à ce que les projets de sauvegarde du patrimoine qu'elle finance incluent la participation active des populations et communautés locales, et encouragent, à l'occasion de chaque initiative, le dialogue entre les cultures et les religions. Ses projets peuvent ainsi servir de moyen de réconciliation après un conflit, mais aussi de résilience.



Le monastère de Mar Behnam, Al-Khidr, Irak

Le monastère de Mar Behnam, situé dans la ville d'Al-Khidr, au nord de l'Irak, qui date du 4^e siècle, est un lieu où chrétiens, musulmans et Yézidis se rencontraient et priaient. En 2015, il a été vandalisé et partiellement détruit par Daech. À la demande de l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, il a été restauré en 2018 par l'ONG Fraternité en Irak, avec le soutien d'ALIPH. L'une des spécificités de ce projet est sa dimension multiculturelle : la restauration a été menée par un archéologue irakien, un architecte français et des ouvriers locaux chrétiens et musulmans. Elle a été soutenue par les populations locales, qui ont fourni les briques des maisons détruites pour reconstruire ce lieu de dialogue et de paix.



« Le monastère occupe une place dans mon cœur et dans le cœur des autres. Il fait partie intégrante de la région. Il partage une histoire commune avec la région, qui ne peut être oubliée ou ignorée. »

Cheikh Imad Hamid Mohamed,
Imam de la mosquée d'Al-Khidr





Contribuer au développement durable et à la lutte contre le changement climatique

Sur les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, 12 se trouvent dans des zones en conflit. Aussi les événements météorologiques extrêmes auxquels nous assistons aujourd'hui accentuent-ils l'impact de la guerre et du terrorisme sur le patrimoine. Ces changements climatiques s'accompagnent en effet souvent d'une désertification croissante, de vastes mouvements de migrations, qui peuvent aboutir à l'abandon du patrimoine, mais aussi à une perte de mémoire sur les méthodes de conservation durable. Ainsi, conformément aux Objectifs du Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 11.4 « Renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial », ALIPH encourage les projets qui utilisent des techniques et des matériaux traditionnels locaux, afin d'atténuer l'impact du changement climatique et renforcer la résilience.

Bagerhat, Bangladesh

Au Bangladesh, la ville-mosquée historique de Bagerhat, l'un des sites musulmans les plus importants du pays, reconnu patrimoine de l'humanité en 1985, est menacée par les effets du changement climatique, dans une région déjà soumise à de fortes pressions sociales et économiques, dues notamment aux flux migratoires et à une pauvreté croissante. Située au confluent du Gange et du Brahmapoutre, cette ville-mosquée est aujourd'hui confrontée à la montée du niveau de la mer, qui entraîne des inondations intenses et fréquentes, et la détérioration des bâtiments par l'exposition au sel. Dans le cadre d'un projet mené par CyArk, organisation à but non lucratif basée en Californie, ce projet vise à documenter en 3D le site, afin de le protéger de manière préventive, et à créer de nouvelles opportunités pour les professionnels locaux du patrimoine.









QU'EST-CE QUI FAIT LA SPECIFICITE D'ALIPH ?

NOTRE AGILITE

NOS PARTENARIATS

NOTRE INTEGRITE
FINANCIERE

NOTRE ÉTHIQUE

NOTRE
GOUVERNANCE



« Ce qu'ALIPH peut apporter au débat et à l'action de la communauté internationale, c'est à la fois une vision, une approche et une méthode »

Bariza Khiari,

Représentante de la France
et Vice-présidente du Conseil de fondation



« Ayant réussi à faire face à des circonstances aussi extraordinaires [l'explosion de Beyrouth et la pandémie de la COVID-19], il ne fait aucun doute qu'ALIPH est pleinement équipée pour aller de l'avant, avec ambition, quoi que l'avenir puisse lui réserver »

S.E. Mohamed Khalifa Al Mubarak,

Représentant des Emirats arabes unis
et Vice-président du Conseil de fondation





NOTRE AGILITE

L'une des grandes forces d'ALIPH, c'est son agilité, sa réactivité, sa capacité à répondre rapidement aux crises auxquelles le patrimoine mondial est régulièrement confronté.

Cela est rendu possible grâce à des procédures dédiées aux mesures d'urgence, à des processus de décision courts, à la cohésion de ses organes directeurs, à l'agilité de son Secrétariat, composé d'une dizaine de personnes, et à la disponibilité des fonds.

Ainsi, en avril 2020, ALIPH a déployé rapidement un programme de soutien aux opérateurs locaux du patrimoine, afin de les aider à surmonter la crise de la COVID-19 : avec une enveloppe de 2 MUSD et de nombreux relais, la fondation a soutenu une centaine d'acteurs et plusieurs centaines de professionnels de pays en guerre ou en sortie de crise.

Le 4 août 2020, la double explosion dans le port de Beyrouth a gravement endommagé le patrimoine de la capitale libanaise. Pour sauver ce patrimoine, ALIPH a immédiatement lancé un plan d'action de 5 MUSD visant à stabiliser des monuments et maisons historiques et à réhabiliter des musées, des bibliothèques et des édifices religieux, en coopération avec la Direction Générale des Antiquités du Liban (DGA), des partenaires internationaux et des ONG locales. En un an, ALIPH a soutenu une vingtaine de projets pour 2,35 MUSD.

« ALIPH a été la première organisation internationale présente à nos côtés. Je dois dire que nous avons été en mesure de conclure un accord, de mettre au point toute la logistique en un mois seulement ! C'était très rapide, très, très rapide », Zeina Arida, directrice du musée Sursock.



NOS PARTENARIATS

Cette agilité d'ALIPH est également liée à la capacité de la fondation à nouer, depuis sa création, des relations de travail étroites et confiantes avec de nombreux acteurs du patrimoine, locaux et internationaux, mais aussi de l'aide au développement, de la diplomatie, etc.

ALIPH a ainsi développé des partenariats avec de grands acteurs internationaux, tels que l'UNESCO, l'ICCROM, l'ICOM, ICOMOS, le World Monuments Fund ou l'Aga Khan Trust for Culture, ou des coopérations étroites avec des ONG internationales ou locales, des musées, des bibliothèques, des institutions culturelles, etc.

ALIPH travaille également étroitement avec les autorités et les communautés locales.



NOTRE INTEGRITE FINANCIERE

ALIPH veille tout d'abord à maîtriser ses frais de fonctionnement : ils ne représentent pas plus de 10 à 12% des budgets annuels de la fondation. C'est-à-dire que près de 90% de son budget est directement dédié aux projets de terrain soutenus et accompagnés.

ALIPH gère également avec prudence les fonds publics et privés qui lui sont confiés : aujourd'hui, dans un contexte de grande incertitude des marchés, ils sont principalement investis en bons du trésor américain.

Enfin, les opérateurs financés par ALIPH sont soumis à un processus rigoureux de diligence financière (« due diligence »), qui vise notamment à évaluer la solidité financière de l'organisation, sa capacité de gestion comptable et financière, et ses systèmes de contrôle interne et externe. Les opérateurs doivent par ailleurs soumettre des rapports financiers avant de recevoir tout nouveau versement.

En plus de l'examen annuel de ses comptes et de son système de contrôle interne réalisé par un cabinet d'audit indépendant, ALIPH est soumise au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations suisses.



NOTRE ÉTHIQUE

Le travail d'ALIPH est guidé par les valeurs fondamentales suivantes :

La protection du patrimoine

La diversité culturelle et religieuse

L'éducation et le renforcement des capacités

L'égalité femmes-hommes

La cohésion sociale et la coexistence pacifique

Le développement local durable

La paix et la réconciliation

La solidarité internationale

NOTRE GOUVERNANCE

CONSEIL DE FONDATION

Membres votants

- * Président : **M. Thomas S. Kaplan** (donateur privé)
- * Vice-présidente : Mme Bariza Khiari (France)
- * Vice-président : S.E. Mohamed Al Mubarak (Émirats arabes unis)
- * S.A. le prince Badr bin Abdullah bin Farhan Al Saud (Royaume d'Arabie saoudite)
- * S.E. Sheikha Hussah Sabah Al-Salem Al-Sabah (Koweït)
- * S.E. Martine Schommer (Luxembourg)
- * M. Wen Dayan (Chine)
- * M. Mehdi Qotbi (Maroc)
- * M. Jean Claude Gandur (donateur privé)
- * Mme Mariët Westermann (personnalité qualifiée)
- * M. Richard Kurin (personnalité qualifiée)
- * Pr. Markus Hilgert (personnalité qualifiée)

Membres sans droit de vote

- * M. Marc-André Renold (Suisse)
- * M. Ernesto Ottone Ramirez (UNESCO)
- * M. Jean-Luc Martinez (Président du Comité scientifique)
- * M. Valéry Freland (Directeur exécutif)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- * Président : **Mr. Jean-Luc Martinez**
Ambassadeur pour la coopération internationale dans le domaine du patrimoine (France)
- * M. Mounir Bouchenaki
conseiller spécial de la Directrice générale de l'UNESCO et de l'ICCROM (Algérie)
- * Mme Amel Chabbi
responsable de la section conservation du département de la Culture et du Tourisme - Abou Dabi (Émirats arabes unis)
- * M. Wang Chunfa
directeur du Musée national de Chine de Pékin (Chine)
- * M. Laith Hussein
directeur du Conseil d'État irakien des antiquités et du patrimoine (SBAH) (Irak)
- * M. Patrick Michel
maître d'enseignement et de recherche, Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité de l'université de Lausanne (Suisse)
- * Pr. Claudio Parisi Presicce
directeur des musées archéologiques et historico-artistiques de Rome (Italie)
- * Pr. Eleanor Robson
professeur d'histoire du Moyen-Orient ancien, University College London (Royaume-Uni)
- * M. Samuel Sidibe
directeur général du parc national du Mali (Mali)
- * Mme Bahija Simou
directrice des Archives royales du Maroc (Maroc)

COMMENT SOUTENIR ALIPH ?



ALIPH est financée par les contributions de ses membres, Etats ou donateurs privés, ainsi que par des pays partenaires, des fondations ou des philanthropes.

En général, ces contributions ne sont pas affectées à des priorités ou des projets donnés. Toutefois, ALIPH peut proposer à de potentiels donateurs un ensemble de projets correspondant à leurs besoins et à leurs missions.

Pour plus d'informations ou pour organiser une réunion afin de discuter de la manière dont vous ou votre organisation pouvez soutenir ALIPH, contactez-nous :

Sandra Bialystok (communication et partenariats) :
sandra.bialystok@aliph-foundation.org

Othman Boucetta (partenariats gouvernementaux) :
othman.boucetta@aliph-foundation.org

Olivia de Dreuzy (partenariats avec les fondations) :
olivia.dedreuzy@aliph-foundation.org



Si vous êtes un particulier et que vous souhaitez faire une contribution directe à ALIPH, scannez le code ci-dessous pour remplir le formulaire de don en ligne.

Si vous êtes résident de l'un des pays suivants, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Royaume-Uni.

POUR FAIRE un don en ligne et pour tout autre information, veuillez scanner le code QR ou vous rendre à l'adresse suivante :



WWW.ALIPH-FOUNDATION.ORG

Chemin de Balexert 7-9
1219 – Chatelaine – CH

+41 22 795 18 00





ALIPH remercie tous ses partenaires qui ont fourni des photos de leurs projets. Toutes réutilisation, copie ou distribution doit faire l'objet d'un consentement écrit préalable des propriétaires. Les photos suivantes ont été reproduites avec l'autorisation des photographes indépendants et des bénéficiaires d'ALIPH :

Couverture

(Dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis en haut à gauche)

© ALIPH – Thomas Raguet
© ALIPH
© WMF
© ALIPH – Thomas Raguet
© WMF
© CRAterre, Thierry Joffroy
© Karamoja Museum
© ISMEO
© ALIPH

Couverture intérieure

© ALIPH

Pages 2-3

De haut en bas
© Sudan Memory Team
© Archive, National Museum of Bosnia and Herzegovina - Damir Šagolj
© ALIPH
© ALIPH

Pages 4-5

© The Palestinian Museum

Pages 6-7

Cambodge : © EFEO
[GrezProdCunin]
Pérou : © Dana-Echevarria

Chile: © Centro Latinoamericano del Vitral

Mauritanie : © CC 3.0

Mali : © Michele Cattani

Côte d'Ivoire : © Fondation Tapa

Libye : © Mission archéologique française en Libye

Bosnie-Herzégovine : © Archive, National Museum of Bosnia and Herzegovina - Dejan Kulijer

Liban : © ALIPH

Niger : © Imane-Atarikh

Turquie : © WMF

RDC : © Comité Consultatif National pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

A propos du patrimoine syrien : Valery Sharifulin/TASS – Getty Images

Soudan : © Western Sudan Community Museums Project

Géorgie : © International National Trusts Organisation (INTO)

Palestine : © Università degli Studi della Campania Luigi Vanvitelli

Ethiopie : © French Embassy in Addis Ababa

Somalie : © Horn Heritage

Yémen : © GOAM, Mohamad al-Sayani

Erythrée : © Pontificio Instituto di Archeologia Cristina

Afghanistan : © UNESCO

Irak : © ISMEO

Page 8

© WMF

Pages 10-11

© ALIPH

Pages 12-13

De haut en bas

© Xavier de Lauzanne

© ALIPH - Azhar Al-Rubaie

© ALIPH

© WMF

Page 14

© University of Pennsylvania

Pages 16-17

Tous sauf le milieu gauche

© Imane Atharik

Milieu gauche

© Shutterstock

Page 18

© ALIPH – Thomas Raguet

Pages 20-21

© Fraternité en Irak (toutes les photos)

Page 22

© ALIPH - Azhar Al-Rubaie

Pages 24-25

© CyArk

Pages 26-27

© CRAterre

Page 29

De haut en bas

© Xavier de Lauzanne

© ALIPH

© ALIPH – Thomas de Raguet

© ALIPH

Page 30

© ALIPH

Page 32

© Sanid Organization for Cultural Heritage

Page 34

© Consultancy for Conservation and Development (CCD)

Page 36

© The Palestinian Museum

Pages 40-41

© WMF

Pages 42-43

© ALIPH

Quel que soit votre pays de résidence, vous pouvez apporter une contribution directe à la mission d'ALIPH.

Si vous êtes résident de l'un des pays suivants, vous pouvez bénéficier d'une **DÉDUCTION FISCALE** :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Royaume-Uni



POUR FAIRE un don en ligne et pour tout autre information, veuillez scanner le code QR ou vous rendre à l'adresse suivante :

WWW.ALIPH-FOUNDATION.ORG

CONTACTEZ-NOUS :

Chemin de Balexert 7-9
1219 – Chatelaine – CH
+41 22 795 18 00

septembre 2021